

INVITATION

Conférence de presse

6 juin 2017 – 11h.

Living Tomorrow, Vilvoorde

L'Ordre des Barreaux francophones et germanophone (AVOCATS.BE) et l'Orde van Vlaamse Balies (O.V.B.) ont le plaisir de vous inviter à la conférence de presse sur le **lancement de la DPA-deposit** dans le cadre de la digitalisation de la justice.

Le ministre de la justice Koen Geens a signé l'an dernier un protocole avec les services juridiques concernant l'informatisation de la justice. Lors de la conférence de presse de ce mardi 6 juin, vous recevrez davantage d'explications concernant les premières réalisations de ce projet : la DPA-deposit (DPA : digital platform for attorneys). Qu'est-ce ? Comment cela fonctionne-t-il ? Quelles sont les conséquences pour la profession d'avocat et leurs intervenants ?

Programme

10h30	Accueil
11h00	Introduction Par le bâtonnier Jean-Pierre Buyle, président d'AVOCATS.BE et Madame Gracy Saerens, gestionnaire de communication et du personnel O.V.B.
11h15	Explications par le ministre de la justice Koen Geens
11h40	Explications concernant la plateforme par Monsieur Johan Van Driessche, directeur IT à O.V.B.
12h00	Explications concernant la carte d'avocat Par Monsieur Jean-Louis Joris, directeur IT AVOCATS.BE
12h15	Questions / réponses
12h30	Walking diner

Lieu

Living Tomorrow, Huis van de Toekomst, Indringingsweg 1, 1800 Vilvoorde

Confirmation

Veillez nous confirmer votre présence au plus tard le **vendredi 2 juin 14h** à l'adresse suivante : mb.communication@avocats.be